



INSTITUT PROFESSIONNEL DES AGENTS IMMOBILIERS (IPI)
BEROEPSINSTITUUT VAN VASTGOEDMAKELAARS (BIV)

rue du Luxembourg 16 B - 1000 BRUXELLES - Tél. 02/505.38.50 - www.ipi.be

DEMANDE DE REINSCRIPTION A LA LISTE DES STAGIAIRES

A renvoyer par courrier postal à l'attention du président de la Chambre exécutive

Je soussigné(e), précédemment inscrit(e) à l'I.P.I. sous le numéro d'agrément, demande ma réinscription en qualité d'agent immobilier stagiaire à la colonne (cocher la ou les cases adéquates) :

des courtiers

des syndics

Je suis conscient(e) que si je me réinscris à ces deux colonnes, je suis tenu d'effectuer un stage en tant que courtier et un stage en tant que syndic¹. Dans cette hypothèse, je déclare que le stage principal sera effectué en tant que (cocher la case adéquate) :

courtier

syndic

I. RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À L'APPUI DE LA DEMANDE

NOM (de jeune fille)

Prénoms

Sexe masculin / féminin (biffer la mention inutile)

Lieu de naissance date/...../.....

Nationalité

Numéro de registre national :

¹ Le stage comporte l'équivalent de 1500 heures de pratique professionnelle en qualité de courtier ou de syndic, selon la colonne de la liste des stagiaires à laquelle le stagiaire est inscrit. Lorsque le stagiaire s'inscrit, simultanément ou non, aux deux colonnes de la liste des stagiaires, le second stage comporte l'équivalent de 750 heures de pratique professionnelle pour autant que le premier stage de 1500 heures soit entièrement validé au terme de celui-ci.

DOMICILE LÉGAL

Adresse

Code postal Commune

Tél. / Fax / Gsm /

E-MAIL (privé)

ADRESSE DU SIÈGE DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL

Nom de l'agence, de la société et raison sociale

.....

Rue et n°

Code postal Commune

Tél. / Fax / Gsm /

E-MAIL (agence)

II. JE JOINS À LA PRÉSENTE

1. copie recto verso de ma carte d'identité ;
2. une attestation récente d'affiliation à une caisse d'assurances sociales pour travailleurs indépendants ;
3. les trois exemplaires originaux d'une convention de stage dûment complétés par les parties et répondant aux conditions fixées par le règlement de stage ; si je me réinscris aux deux colonnes (courtiers et syndic) et si je souhaite être accompagné par deux maîtres de stage (un pour les activités de courtage et un pour les activités de syndic), je dois conclure une convention de stage avec chacun d'entre eux et joindre à la présente demande trois exemplaires de ces deux conventions de stage ;
4. un extrait de mon casier judiciaire dont la date d'émission n'excède pas trois mois ;
5. la déclaration sur l'honneur ci-jointe ;

III. COTISATION

Je prends note du fait que ma réinscription à l'IPI implique le paiement de la cotisation annuelle due par année calendrier, et ce, qu'il y ait exercice effectif ou non de la profession².

² La cotisation 2024 est de 895 € lorsque la réinscription à la liste est effectuée pendant les deux premiers trimestres (soit du 1er janvier au 30 juin 2024 inclus). La cotisation 2024 est de 447,50 € lorsque la réinscription à la liste est effectuée pendant les deux derniers trimestres (soit du 1er juillet au 31 décembre 2024 inclus).

Les personnes inscrites uniquement sur la colonne des syndicats ne doivent pas payer la cotisation CTIF. Pour ces personnes, il convient donc de déduire 20,55 € de ces montants.

IV. OBLIGATIONS DU STAGIAIRE

Je m'engage à :

- respecter les dispositions fixées par le règlement de stage ;
- me conformer aux prescriptions légales et à avvertir l'Institut, par écrit et dans les plus brefs délais, de tout changement au sujet des données fournies à l'appui de la présente demande;
- respecter les règles déontologiques de l'IPI.

V. REMARQUES IMPORTANTES

- La demande de réinscription n'est examinée qu'à partir du moment où le dossier est complet. Au cas où le dossier demeurerait incomplet, la demande pourrait être déclarée irrecevable.
- L'envoi de la demande de réinscription accompagnée des pièces énumérées à la rubrique II, doit se faire sous pli recommandé à la poste et doit être adressé à l'attention du Président de la Chambre exécutive.
- Toutes les dispositions légales et réglementaires applicables sont disponibles sur notre site Internet : www.ipi.be.

Le (la) soussigné(e) accepte expressément que toute correspondance émanant de l'IPI relative à la présente demande (y compris la notification de la décision de réinscription) soit envoyée par courriel à l'adresse e-mail indiquée sous la rubrique « Domicile légal » (point I de la p. 1 de ce formulaire), sans préjudice de la faculté pour l'IPI d'adresser cette correspondance d'une autre manière (courrier simple, courrier recommandé, etc.).

Certifié sincère et conforme

Fait à _____ le /...../....

Signature

L'Institut professionnel des agents immobiliers (IPI) traite vos données à caractère personnel dans le cadre de ses missions légales (loi du 11 février 2013, loi-cadre relative aux professions intellectuelles prestataires de services codifiée par arrêté royal du 3 août 2007), de l'intérêt général et de l'intérêt légitime de l'Institut. Ce faisant, nous ne traitons pas plus de données que strictement nécessaire. Vous avez le droit de demander une consultation des données traitées, de les faire adapter et de demander une limitation du traitement ou un retrait des données à caractère personnel pour les données non obligatoires sur le plan légal. Vous pouvez le faire par courriel adressé à info@ipi.be. Nous demandons alors une preuve de votre identité de façon à ne pas communiquer vos données à quelqu'un qui n'y aurait pas droit.

Si vous avez des questions sur la manière dont nous traitons vos données, vous pouvez prendre contact avec notre délégué à la protection des données par courriel à l'adresse dpo@ipi.be. Si vous n'êtes pas d'accord avec la manière dont nous traitons vos données, vous pouvez vous adresser à l'Autorité de protection des données.

Vous trouverez de plus amples informations dans notre politique en matière de traitement des données à l'adresse www.ipi.be/privacy-policy.

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) déclare par la présente sur l'honneur
(cocher la case adéquate) :

n'avoir jamais été déclaré en faillite

avoir déjà été déclaré en faillite (dans ce cas, joindre le jugement ayant prononcé la faillite)

Fait à le/...../.....

Signature